

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 1 sur 14

### SnowWhite Part A

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** SnowWhite Part A

**Code produit :** EPSWR20

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Non déterminé ou non disponible

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

###### Fabricant :

###### Canada

EcoPoxy Inc

Box 220

Morris, Manitoba R0G1K0

855-326-7699

info@ecopoxy.com

http:www.ecopoxy.com

##### Ligne d'urgence :

###### ChemTel

ChemTel Inc

+1 813 248 0585 (24)

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Avertissement

##### Mentions de danger :

H315 Provoque un irritation cutanée.

H319 Provoque de graves irritations oculaires

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

##### Déclarations de mise en garde :

P264 Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 2 sur 14

### SnowWhite Part A

P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.  
P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et de savon  
P321 Specific treatment (No specific treatment)  
P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.  
Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer  
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux  
P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux  
P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser  
P501 Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulation

#### Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 25068-38-6	4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	20-60
Numéro CAS : 9003-36-5	Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	20-50
Numéro CAS : 25038-04-4	2-(chloromethyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	4.95-29.7
Numéro CAS : 1317-65-3	Carbonate de calcium	10-20
Numéro CAS : 13463-67-7	Dioxyde de titane	10-20
Numéro CAS : 57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino] méthylène] amino] benzoate	0.495-2
Numéro CAS : 70969-70-9	2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	<0.9

Informations supplémentaires : Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

##### Après un contact avec la peau :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 3 sur 14

### SnowWhite Part A

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Protégez l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil nu. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

#### Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

#### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### Agent d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

#### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

### Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 4 sur 14

### SnowWhite Part A

fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

#### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir la Section 8). Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher sur le produit déversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

##### Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

##### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un conteneur approprié en vue de l'élimination. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir la Section 13).

##### Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

#### SECTION 7 : Manutention et entreposage

##### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

##### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

#### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	Carbonate de calcium	1317-65-3	8-Hour TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (total)
	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (Respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 5 sur 14

### SnowWhite Part A

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
British Columbia	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
	Carbonate de calcium	1317-65-3	LECT à 15 min : 20 mg/m <sup>3</sup>
	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Canada	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Quebec	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
Saskatchewan	Carbonate de calcium	1317-65-3	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>
	Carbonate de calcium	1317-65-3	LECT à 15 min : 20 mg/m <sup>3</sup>
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT à 15 min : 20 mg/m <sup>3</sup>
Manitoba	Carbonate de calcium	1317-65-3	8-Hour TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particles)
	Carbonate de calcium	1317-65-3	8-Hour TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> (respirable particles)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>
Ontario	Carbonate de calcium	1317-65-3	8-Hour TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particles)
	Carbonate de calcium	1317-65-3	8-Hour TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> (respirable particles)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon des normes nationales reconnues (ou équivalentes).

##### Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 6 sur 14

### SnowWhite Part A

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	White, viscous liquid
<b>Odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Valeur pH :</b>	6 à 8
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité relative :</b>	1.51
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 7 sur 14

### SnowWhite Part A

**Réactivité :**

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

**Stabilité chimique :**

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses :**

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

**Conditions à éviter :**

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

**Matériaux incompatibles :**

Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux :**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Voie	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	orale	DL50 Rat : >2000 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : >2000 mg/kg
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	dermique	LD50 Rat: > 400 mg/kg
Dioxyde de titane	orale	LD50 Mouse: > 5000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 5.09 mg/L (4 hr)
Éthyle 4-[[[(méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	orale	DL50 Rat : >5000 mg/kg

**Corrosion/irritation de la peau****Évaluation :**

Provoque un irritation cutanée.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 8 sur 14

### SnowWhite Part A

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Provoque un irritation cutanée.
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Provoque un irritation cutanée.
2-(chloromethyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Provoque un irritation cutanée.

#### Domages/irritations oculaires sévères

##### Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Provoque de graves irritations oculaires.
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Provoque l'irritation des yeux.
2-(chloromethyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Provoque de graves irritations oculaires.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

##### Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Peut causer une réaction cutanée allergique.
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Peut causer une réaction cutanée allergique.
2-(chloromethyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

#### Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 9 sur 14

### SnowWhite Part A

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Espèce	Résultat
Dioxyde de titane	Sans objet.	Il est reconnu que les particules aéroportées non liées de taille respirable causent le cancer.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)**

Nom	Classification
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Sans objet
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Sans objet
Carbonate de calcium	Sans objet
Dioxyde de titane	Groupe 2B
Éthyle 4-[[[méthylphénylamino)méthylène] amino] benzoate	Sans objet
2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	Sans objet

**Programme national de toxicologie (PNT) :**

Nom	Classification
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Sans objet
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Sans objet
Carbonate de calcium	Sans objet
Dioxyde de titane	Sans objet
Éthyle 4-[[[méthylphénylamino)méthylène] amino] benzoate	Sans objet
2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	Sans objet

**Mutagenicité cellulaire germinale**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Toxicité reproductrice**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 10 sur 14

### SnowWhite Part A

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
2-(chlorométhyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Éthyle 4- [[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	May cause damage to the spleen through prolonged or repeated oral exposure.
2-ethylhexyl 3,5,5- trimethylhexanoate	May cause damage to organs (adrenal glands) through prolonged or repeated exposure (oral).

**Toxicité par aspiration**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :**

Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Aucune donnée disponible.

**Autres informations :**

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

**Toxicité aiguë (court terme)**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3- epoxypropane	Aquatic Invertebrates LC50 Daphnia magna: 2.7 mg/L (48 hours)
	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: 1.2 mg/L (96 hr)
	Aquatic Plants EC50 S. capricornutum: >11 mg/L (72 hr [growth rate])

**Toxicité chronique (à long terme)**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 11 sur 14

### SnowWhite Part A

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Éthyle 4- [[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: 1.4 mg/L (96 h)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 2.7 mg/L (48 h)
	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 2.53 mg/L (72 h)

#### Persistence et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Not readily biodegradable. 6 - 12% degradation, measured by CO2 evolution, after 28 days.
Dioxyde de titane	Les essais de dégradation/biodégradation ne sont pas pertinents pour les métaux et les composés métalliques qui ne sont pas (bio)dégradables, y compris le dioxyde de titane.
Éthyle 4- [[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	Not readily biodegradable in water (40% degradation after 28 days).
2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	The substance is inherently biodegradable (58% degradation in 28 days).

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Low potential for bioaccumulation. BCF: 31 dimensionless (QSAR)

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Éthyle 4- [[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	Highly Mobile (Koc: 1.6 dimensionless)

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Données sur le produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

##### Données sur la substance :

###### Évaluation PBT :

Dioxyde de titane	Titanium dioxide is an inorganic substance, thus a PBT assessment is not required.
-------------------	--

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 12 sur 14

### SnowWhite Part A

Éthyle 4- [[ (méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
2-ethylhexyl 3,5,5- trimethylhexanoate	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

#### Évaluation vPvB :

Dioxyde de titane	Titanium dioxide is an inorganic substance, thus a vPvB assessment is not required.
Éthyle 4- [[ (méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
2-ethylhexyl 3,5,5- trimethylhexanoate	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

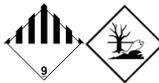
Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

#### Emballages contaminés :

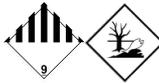
Non déterminé ou non disponible

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	3082
Nom d'expédition approprié UN	Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (Diglycidyl ether of bisphenol A)
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	3082
Nom d'expédition approprié UN	Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (Diglycidyl ether of bisphenol A)
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 13 sur 14

### SnowWhite Part A

Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
--	----------

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

25068-38-6	4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Répertorié
9003-36-5	Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Répertorié
25038-04-4	2-(chlorométhyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Répertorié
1317-65-3	Carbonate de calcium	Non répertorié
13463-67-7	Dioxyde de titane	Répertorié
57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino] méthylène] amino] benzoate	Non répertorié
70969-70-9	2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	Non répertorié

##### Liste extérieure des substances (NDSL) :

25068-38-6	4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Non répertorié
9003-36-5	Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Non répertorié
25038-04-4	2-(chlorométhyl)oxirane; propane-1,2,3-triol	Non répertorié
1317-65-3	Carbonate de calcium	Répertorié
13463-67-7	Dioxyde de titane	Non répertorié
57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino] méthylène] amino] benzoate	Répertorié

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.24.2022

Page 14 sur 14

### SnowWhite Part A

70969-70-9	2-ethylhexyl 3,5,5-trimethylhexanoate	Répertorié
------------	---------------------------------------	------------

Informations supplémentaires : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

**Avertissement :**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 02.24.2022

**Fin de la fiche de données de sécurité**